



HAL
open science

Représenter le peuple. Exclusions et inclusions dans l'espace public parlementaire argentin après le 2001

Américo Mariani

► **To cite this version:**

Américo Mariani. Représenter le peuple. Exclusions et inclusions dans l'espace public parlementaire argentin après le 2001. SociologieS, 2018, 10.4000/sociologies.6656 . hal-04615942

HAL Id: hal-04615942

<https://hal.science/hal-04615942v1>

Submitted on 18 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Représenter le peuple

Exclusions et inclusions dans l'espace public parlementaire argentin après le 2001

Represent the people. Exclusions and inclusions in the Argentine parliamentary public space after the 2001

Américo Mariani



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/sociologies/6656>

DOI: 10.4000/sociologies.6656

ISSN: 1992-2655

Publisher

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Provided by Université Toulouse 2 - Jean Jaurès



Electronic reference

Américo Mariani, "Représenter le peuple", *SociologieS* [Online], First texts, Online since 13 March 2018, connection on 18 June 2024. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/6656> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/sociologies.6656>

This text was automatically generated on February 16, 2023.



The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) are "All rights reserved", unless otherwise stated.

Représenter le peuple

Exclusions et inclusions dans l'espace public parlementaire argentin après le 2001

Represent the people. Exclusions and inclusions in the Argentine parliamentary public space after the 2001

Américo Mariani

Introduction

- 1 La représentation politique ne constitue pas un métier stabilisé dont il serait possible de déterminer à l'avance les objectifs et les pratiques. Il faut saisir sa réalité en observant les pratiques de ceux et celles qui sont chargé.e.s d'accomplir cette fonction. C'est ce que j'ai tenté de faire dans une thèse traitant de l'Argentine contemporaine (Mariani, 2012)¹. Dans cet article j'aborderai, en m'appuyant sur mon travail de recherche, le problème communément désigné comme « crise de la représentation », voire « crise du politique » ou encore « crise de la démocratie » et qui n'est rien d'autre, à mon sens, que la contradiction inhérente à la pratique représentative (Mineur, 2010). En effet, si le concept juridique de représentation (« parler en lieu et place d'une autre personne à partir de son autorisation ») est relativement clair, la « représentation politique » ne se laisse pas appréhender aussi facilement. Deux dimensions tiendront une place centrale dans mon analyse du phénomène : d'une part, la séparation entre le représentant et le représenté, qui ouvre à la thématique de leurs liens et permet de resituer la représentation comme intrinsèquement liée à une délégation du pouvoir ; d'autre part, la question fondamentale de ce qui peut prendre place comme une expression légitime et en conséquence, de la mise en forme dudit « débat public » qui en dépend, laissant en périphérie les fonctions d'élaboration de la loi et de contrôle de l'exécutif.
- 2 Depuis 1983, l'Argentine a rompu avec un long cycle de gouvernements autoritaires² et a connu, depuis lors, un fonctionnement politique relevant du gouvernement représentatif et de l'État de droit. Pour autant la question de « la démocratie », comme

idéal, bien que centrale au moment de la transition, reste en suspens. Les événements de l'année 2001 ont marqué durablement le système politique argentin en questionnant profondément le pouvoir politique. Ce que j'appelle ici « le 2001 »³ désigne l'ensemble des événements qui convergent à faire de la fin de l'année 2001 une explosion sociale, laquelle va provoquer la démission du Président de la république et s'étendre sous la forme de multiples foyers de mobilisations politiques et sociales durant les années qui vont suivre. Mais c'est aussi un moment de présence accrue des représentés dans le gouvernement représentatif (Leydet, 2002), qui va questionner, et à mon sens questionne encore, le personnel politique dans la pratique de son « métier » : une véritable interruption (Ruby, 2009) qui oblige à une réorganisation de la pratique représentative.

- 3 Le cas argentin permet d'informer plus largement la question des organisations politiques contemporaines dites « démocratiques » qui traversent des remises en question permanentes sur ce point précis de la prise en compte des représenté.e.s. Le propos n'est pas d'interroger la transition à la démocratie (O'Donnell & Scmitter, 1988) dans le contexte latino-américain ou d'en évaluer la consolidation (Cheresky, Pousadela & Aboy Carlés, 2001 ; Alcántara Sáez *et al.*, 2003) mais bien de l'inclure dans les processus qui interrogent profondément l'organisation même des institutions dites démocratiques (Ogien & Laugier, 2014). Je partirai de l'hypothèse que ce qu'exprime cette dénomination – par bien des points impropre – de « crise de la représentation », c'est avant tout un écart entre nécessité du gouvernement représentatif (Manin, 1995) et exigence démocratique. Je discuterai de la façon dont, en se réorganisant suite à l'interruption du 2001, les modalités de présence des représenté.e.s et de représentation politique reconfigurent une nouvelle forme de la dialectique de l'inclusion et de l'exclusion du mandant. Si cet épisode fait événement, par son ampleur et ses conséquences, il est ici analysé avant tout comme un symptôme, un ensemble de signes permettant de déceler, de donner à voir, un « mal » plus profond. Non pas dans la perspective d'un « inachèvement démocratique » comme a pu le développer Pierre Rosanvallon (2000, 2006, 2008), qui considère les disjonctions entre représentation et démocratie comme une série d'opportunités d'ajustement et comme la nature même de ce régime politique. Cette analyse amène à penser « représentation » et « démocratie » comme indissociables et, dans une logique évolutionniste, en constante amélioration. Dans cet article, au contraire, il s'agit d'appréhender la question dans une perspective de contradiction irrémédiable entre ces deux termes.
- 4 Je distinguerai ici, à la suite de Jacques Rancière⁴, la *police*, organisation du social par la distribution des parts et des places, et d'autre part la démocratie, qui est fondamentalement la contestation de cet ordre des parts et des places. En m'appuyant notamment sur les travaux de Bernard Manin (Manin, 1995) et de Didier Mineur (Mineur, 2010) j'ai démontré par ailleurs (Mariani, 2012) qu'il convient, pour désigner les régimes politiques contemporains, de parler de gouvernement représentatif comme une forme de *police* (Rancière, 1995). Ce qui n'exclut pas que les différentes modalités historiques de celui-ci montrent des institutionnalisations très diverses des processus politiques qui peuvent être plus ou moins inclusifs et égalitaires. Il est dès lors possible d'aborder la question de la représentation politique en se tenant à distance de la charge axiologique et ainsi de décharger l'analyse des jugements normatifs qui accompagnent souvent l'usage des différentes acceptions de la démocratie (représentative, directe, libérale, populaire, participative, etc.). Ce qu'apporte l'approche rancérienne est un

décalage, un pas de côté, permettant une mise en perspective ⁵ qui rend possible une rupture avec une lecture en termes de « crise » de la représentation.

- 5 Je commencerai par présenter l'espace public parlementaire, en posant la question du sens de la parole qui s'exprime dans les séances plénières. Il s'agira de comprendre ce qui est visible et dicible dans cet espace pour appréhender la représentation dans l'organisation générale d'un discours et « l'architecture » de cet espace public. À partir de cela, et en suivant en quelque sorte l'activité des représentant.e.s, j'aborderai deux dimensions paradoxales qui, tout en cherchant à donner plus d'espace aux représenté.e.s, finissent par en conditionner l'apparition : la place occupée par les ONG et le rôle des médias. C'est-à-dire d'une part la constitution de nouveaux relais de la représentation et d'autre part la réflexion sur l'influence de ladite « sphère publique médiatique » sur l'architecture du discours représentatif. Enfin, pour conclure, j'avancerai quelques éléments sur l'éternelle absence des représenté.e.s. et poserai la question du *démos* dont les contours indéterminés induisent une interrogation sur sa réalité et sur sa nature. Ici je tenterai d'inverser la proposition en ne cherchant pas à clarifier la forme et la nature du représenté : peuple, individu, société civile, gens, etc., mais bien les modalités qui rendent possible, ou pas, son apparition dans l'espace représentatif.

L'espace public parlementaire

- 6 L'institution parlementaire est un espace public d'interlocution, un espace de représentation d'une unité qui se donne à voir, créant à la fois une scène et un public. Elle est un espace de mise en forme de la prise de parole et de la parole elle-même à travers un dispositif réglementaire, architectural et symbolique (Heurtin, 1999). Ainsi, formellement, la discussion parlementaire répond aux exigences de la délibération. Cependant, à l'analyse, cette parole ne vise pas l'Assemblée, puisqu'il ne s'agit pas de convaincre, le vote obéit au final à la logique du nombre et la négociation relève des commissions et des jeux de pouvoirs entre partis. Dès lors, pourquoi prendre la parole dans cet espace public ?
- 7 À cette question, les réponses, des représentant.e.s sont désabusées : « Disons qu'à un moment je parle parce que je dois parler. Parce que je dois laisser pour l'histoire ce que je pensais lorsque je suis venu ici » (J. G., député depuis 2003). voire brutalement cynique :
- « Pour qui sont les débats ? Bonne question, pour moi, ils ne sont pour personne, pour le journal de session, pour l'histoire au cas où un jour, dans cent ans, un enfant quelconque... d'une école quelconque... Ou pour la famille, pour que le petit-fils de ce député puisse dire "mon grand-père a participé à ce débat". Moi je n'ai pas vu, en trois ans de mandat, une personne en convaincre une autre dans un débat » (O. N., député depuis 2003).
- 8 Pourtant, la séance demeure un moment important pour les parlementaires et pour les politiques professionnels dans leur ensemble. Il y a donc bien un sens à prendre la parole dans cet espace, sens que l'on peut saisir par l'observation concrète de l'activité de la séance, tout particulièrement des prises de parole elles-mêmes ⁶. Il s'agit alors de voir comment à l'intérieur du texte se dessinent des locuteurs et des destinataires, se construit un positionnement temporel et spatial. L'analyse montre que la parole parlementaire ⁷ est régulière sur l'ensemble de la période observée (1998-2009), où se dégage un noyau stable, constitué d'un vocabulaire, d'environ deux cents mots

récurrents, constituant plus de la moitié de la surface du texte. Ce noyau dur donne à voir une certaine régularité thématique et met en lumière une structure, une organisation générale ; c'est cette dernière que je veux exposer ici. La parole parlementaire peut se lire comme une « justification » des décisions, ou de leur contestation, sous la forme du diagnostic et du constat. C'est une parole descriptive, inscrite dans le présent et fondée sur des points de vue désincarnés. Il s'agit de faire voir non pas une « opinion » mais bien une « réalité ». La fonction de cette parole est de dire « ce qu'il en est de ce qui est », pour reprendre l'expression de Luc Boltanski (Boltanski, 2009). Si l'on classe les mots usités en ordre décroissant selon la fréquence d'utilisation, on obtient des éléments de compréhension. En effet, les mots outils utilisés indiquent très nettement un discours à la fois argumentatif et descriptif. On trouve, parmi les plus usités si l'on exclut les invariants de la langue :

- les mots outils tels que « *porque* » [parce que ou pourquoi], « *pero* » [mais], « *entonces* » [alors], « *además* » [en plus], « *como* » [comme], « *sino* » [sinon], sont très présents et montrent que la parole s'articule dans une progression argumentative ;
- la présence d'un grand nombre de pronoms démonstratifs tels que « *esta* » « *estas* » « *este* » « *esto* » « *estos* » « *ese* » « *eso* » « *esos* » indiquent un discours descriptif qui fait intervenir un grand nombre d'objets et d'actants.

- 9 L'utilisation du verbe « être » est particulièrement prégnante, puisque c'est le verbe le plus usité sur l'ensemble des périodes, et renforce cette dimension descriptive du discours. Le castillan possède deux formes du verbe être : « *ser* » et « *estar* ». La première rapporte à un état permanent, la seconde à un état transitoire. C'est la première qui est concernée et ce à la troisième personne du singulier du présent, « *es* » [il, elle ou on est]. Ensuite, nous retrouvons des formes telles que « *son* » [ils ou elles sont, mais aussi vous êtes] et l'infinitif « *ser* » [être]. Il convient ici de remarquer un absent dans le noyau stable : le verbe être à la première personne du singulier « *soy* » [je suis], et si l'on trouve « *somos* » [nous sommes], c'est de manière marginale indiquant que, s'il s'agit effectivement de qualifier, c'est avant tout un ailleurs de l'assemblée, l'extérieur. Le présent de l'indicatif est largement dominant sur l'ensemble des formes verbales utilisées. Les adverbes « *hoy* » [aujourd'hui], « *ahora* » [maintenant] et « *ya* » [tout de suite] ancrent l'énonciation dans le présent. Enfin, de nombreuses locutions métalinguistiques orientent le texte vers une explicitation de la réalité. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques-unes des formes relevées dans le corpus dans plus des trois quarts des interventions ⁸ :

« *Está claro que nos encontramos frente* [il est clair que nous sommes face à] ; *Esto no es correcto* [Cela n'est pas correct] ; *El tema de fondo es [...] no es* [la question de fond est [...] n'est pas] ; *Por lo tanto no se trata de [...] no de [...]* [Ainsi donc il s'agit de [...] non de] ; *La verdad es* [la vérité est que] ; *Es necesario contextualizar adecuadamente* [Il est nécessaire de contextualiser de manière adéquate] ; *En verdad* [En vérité] ; *Por favor pongamos las cosas en su verdadera dimensión y naturaleza* [S'il vous plaît mettons les choses dans leur véritable dimension et nature] ; *Pero en realidad* [Mais en réalité] ; *Los que está en debate es* [Ce qui est en débat c'est] ; *Cuando analizamos [...] vemos claramente* [Lorsque nous analysons [...] nous voyons clairement] ; *Lo que hay que desnudar acá* [Ce qu'il faut dévoiler ici] ; *Resulta indudable* [Il ne fait aucun doute] ; *Para demostrar sobre qué estamos debatiendo* [Pour démontrer sur quoi nous sommes en train de débattre] ».

- 10 La plupart des formes ici évoquées renvoient explicitement à une dispute d'interprétation. Une proposition A jugée fautive doit être remplacée par une autre, B qui, elle, aurait le mérite de correspondre à la réalité. Les ressources de connaissance,

qu'elles soient issues de l'expertise, de l'expérience ou de la conviction, ne servent qu'à construire « la réalité » comme une évidence. « Les opinants de la discussion vont chercher, dans la discussion, à désintéresser leur point de vue, à l'élargir et à lui conférer une dimension générale irréductible à l'origine particulière et personnelle de leur énonciation » (Heurtin, 1999, p. 148). Le rôle de la parole parlementaire en séance publique est alors de fixer une réalité pour un « public » extérieur. Cet ordre du discours détermine une mise en forme de ce qui peut être reçu comme une parole légitime à l'intérieur de cet espace. Se dessine une position de sujet : désincarné, surplombant, capable de mettre en série des événements sur un mode proche du discours scientifique. C'est, dans le même temps, un ordre du dicible et du visible, une esthétique, comme dirait Jacques Rancière (2000), qui exclut et inclut. C'est à l'aune de cette configuration du discours que nous allons comprendre deux dynamiques particulières : la double ouverture de l'espace parlementaire et la concurrence avec la place publique médiatique. Il ne s'agit pas ici de comparer les discours mais bien de visualiser les prolongements de l'espace public parlementaire en suivant des débats ou des activités parlementaires.

Double ouverture de l'espace parlementaire

- 11 La double ouverture de l'espace parlementaire est celle qui se produit au contact des ONG qui vont se faire les relais de l'activité parlementaire vers l'extérieur et, dans le même temps, représenter le « citoyen isolé » auprès des représentant.e.s. Elles prennent place dans un « effort de transparence » impulsé par les instances internationales qui vont parfois légitimer le rôle d'ONG investies, garantes de l'efficacité et de la probité de l'État. Comme par exemple dans le programme de renforcement institutionnel du sénat argentin financé par la BID (2005-2014), on retrouve des ONG explicitement désignées comme garantie de l'efficacité du programme. Ce sont ces ONG que j'ai plus particulièrement étudiées, CIPPEC (*Centro de Implementación de Políticas Públicas para la Equidad y el Crecimiento*), Poder Ciudadano et ADC (*Asociación para los Derechos Civiles*). Je m'appuie ici sur une série d'entretiens réalisée avec des membres de ces trois ONG ainsi que sur une analyse approfondie de différents documents de communication (en ligne et imprimés) édités par chacune de celles-ci⁹.
- 12 Elles vont se présenter comme des représentantes de « la société civile », voire parfois comme « la société civile », et devenir les interlocutrices privilégiées des parlementaires grâce à leur capacité opérationnelle et à leur capacité à apparaître comme des acteurs légitimes dans les médias. Si ces ONG tendent à s'imposer dans la période post-2001, elles s'appuient sur des dispositions législatives prises antérieurement, notamment lors de la réforme constitutionnelle de 1994, et profitent notamment de l'effort de « transparence » de l'administration. Les ONG (ou OSC pour Organisations de la société civile) participent à l'élaboration des politiques au niveau législatif, à leur application sur le terrain et au contrôle de leur efficacité par l'exécutif local, régional et national. Il s'agit d'une constellation d'organisations différentes par leurs histoires, leurs fonctionnements et leurs implantations. Il est cependant possible de dessiner un positionnement tendanciel, de repérer la dynamique dont ces organisations participent pour comprendre la position qu'elles occupent, d'une part

dans la relation entre représentant.e.s et représenté.e.s et, d'autre part, dans la configuration de l'espace public parlementaire.

- 13 La justification de l'action des ONG, telle que l'on peut la dégager de l'analyse du corpus et des entretiens, est marquée par un recours à une rationalité s'inspirant des standards scientifiques. « Étude », « exhaustivité », « analyse », « comparaison » sont des termes employés couramment tant dans les entretiens que dans les documents de communication qu'elles produisent. De même, on peut constater le recours à l'idée de la nécessité d'établir un « diagnostic » permettant la mise en place de solutions fondées sur des faits objectifs. L'ONG se présente en experte, cherchant les meilleures solutions par une approche « rationnelle », se distinguant ainsi d'un positionnement partisan. Il s'agit pour ces organisations de répondre à une situation qui n'est plus celle des luttes de masse pour l'égalité, ni celle des luttes contre la dictature, mais celle de la participation à la consolidation *démocratique*. Un entretien avec un membre de Poder Ciudadano illustre cet aspect :

« Au moment où émerge Poder Ciudadano [1989], il existe chez les citoyens un faible intérêt pour une participation politique active et une faible connaissance du droit. S'il existait alors des organisations sur les droits humains, largement connues et respectées pour leur travail lors de la dictature militaire, Poder Ciudadano a cherché à occuper un rôle jusqu'ici inédit : la défense des droits civiques et la construction de la citoyenneté »¹⁰.

- 14 Dans ce passage, on lit parfaitement une double opération de légitimation : d'abord s'inscrire dans le prolongement glorieux de la lutte contre les dictatures en marquant la filiation avec les organismes de défense des droits humains qui ont joué un rôle important dans la lutte contre la dernière dictature. Mais, ensuite, en soulignant un changement de nécessité, définir leur rôle actuel à distance d'une prise de position partisane. Il n'y a plus de mobilisation pour *la démocratie*. Les menaces ne sont plus externes (autoritarisme, totalitarisme) mais internes (corruption, désintérêt citoyen, mauvais gouvernement). Ainsi, de nouvelles formes d'action s'imposent (plus qu'elles sont choisies d'ailleurs), qui impliquent avant tout une participation, comme l'exprime une membre de l'Asociación para los Derechos Civiles (ADC) : « Il peut y avoir un travail collectif entre ONG et gouvernement. Nous ne sommes pas simplement des organisations de confrontation. Notre rôle est plutôt d'apporter de petites propositions qui peuvent faire de grandes réformes » (C. L., permanente à ADC).

- 15 L'opposition qui est faite entre force de proposition et confrontation, associée à cette idée des « petites propositions » qui font les grandes réformes, souligne « une autre façon de faire de la politique ». Dans le même temps, les ONG prennent en main le contact avec le « citoyen lambda », le faisant bénéficiaire de leurs lumières, l'informant, participant à son éducation.

« Il y a eu une discussion importante autour de [la réforme de la Cour suprême], cela a été très riche en termes de participation. Peut-être que le "*ciudadano de a pie*"¹¹ comme nous l'appelons, ne s'est pas intéressé et n'a pas manifesté son opinion par écrit. Mais, du fait de l'existence d'organisations intermédiaires, le citoyen pouvait accéder à diverses opinions, et former la sienne propre, et ne pas rester étranger à ce processus très important qu'est la désignation d'un juge de la Cour suprême » (M. P., permanent de Poder Ciudadano).

- 16 Les ONG construisent leurs positions dans une mise à distance du citoyen, renforcée par l'utilisation constante d'une rationalité scientifique. La figure du citoyen démuné est à la fois justification de l'existence des ONG et produit de celle-ci. Cette figure n'existe qu'en regard d'une autre, celle d'un public informé et capable. C'est un remplacement

du politique par le technique, de la revendication par l'expertise, de la contestation par la participation. Une sorte d'apolitisme qui permet de prendre des distances avec des prises de position partisans tout en poursuivant une volonté d'intervention dans le champ politique professionnel : un *apolitisme propositionnel*.

- 17 D'une certaine manière, c'est une rupture dans la continuité qui, si elle renforce l'espace parlementaire dans sa rationalité tend, dans le même temps, à participer de l'affaiblissement des partis politiques déjà mal en point. On a donc un processus ambivalent de renforcement de l'espace public parlementaire et de dégradation de la forme du système politique antérieur : double ouverture en ce sens qu'elle se place en relais de l'intérieur vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur. Un grand nombre d'ONG interviennent à la fois en amont des projets, dans leur émergence et leur définition, pendant leur traitement parlementaire à travers des consultations et dans la publicisation de ceux-ci et enfin en aval dans la mise en œuvre des politiques sur le terrain. Il est de plus en plus difficile, dans la réalité de la fabrication de la loi et de l'activité du Congrès, de séparer ce qui serait purement parlementaire et ce qui serait du fait des ONG. Cette présence accrue d'une société civile organisée et jusqu'à un certain point professionnelle est dans le même temps une mise à distance du citoyen de base et d'autres organisations intermédiaires telles que les partis ou les syndicats. Nous avons donc, encore une fois, un phénomène simultané d'inclusion et d'exclusion.
- 18 Pourtant la question de la représentation n'est pas circonscrite à l'espace parlementaire et à sa périphérie constituée par les ONG. Les médias sont partie prenante de la question de la représentation et deviennent, d'une certaine façon, un espace public concurrent.

Réalités en concurrence

- 19 « L'espace médiatique est la grande scène où se situent les scènes principales de la vie collective ; elle les compose et elle les reflète » (Balandier, 2006, p. 167) Cette phrase, qui peut sonner comme une définition, sert plutôt de point de départ pour la problématique. Les médias se présentent comme un espace qui, constitué en scène, indique tout à la fois un espace du jeu et un espace du public, la création conjointe de deux espaces séparés¹². Ensuite, en étant tout à la fois composition et reflet, « la scène médiatique » assume une fonction paradoxale et contradictoire : elle crée une représentation de la réalité et elle la reflète, comme si celle-ci existait en dehors de toute mise en forme. Dans ces termes, le parallèle avec l'espace public parlementaire est tout à fait saisissant. En effet, les médias vont être le catalyseur d'une lutte pour la définition du réel, en faisant émerger des représentant.e.s non élu.e.s, placé.e.s de fait en concurrence avec l'espace public parlementaire, comme lieu de représentation (figuration et construction) de la *réalité*. Ainsi, les médias constituent une arène de visibilité et d'interlocution, une scène de représentation qui se construit par un double processus d'exclusion et d'inclusion. Si l'analyse ne permet pas de considérer que les médias sont de près ou de loin une place publique, comme un lieu à l'usage de tous, il est tout aussi évident que leur importance tient à ce qu'ils soient considérés comme une sorte d'équivalent symbolique de celle-ci.
- 20 Si la scène médiatique peut assumer la responsabilité de dire ce *qu'il en est de ce qui est*, c'est parce que le point de vue est rendu invisible : une *objectivité* qui se construit du fait de la multitude des points de vue illustrés par la diversité des supports et des titres

(même si cette dimension doit être relativisée du fait de l'hégémonie de certains, notamment ceux de la capitale), mais aussi par une position particulière prise par l'ensemble des médias comme miroir de l'opinion publique, comme une place publique virtuelle. La mise en scène disparaît, l'effet de composition s'estompe, laissant une impression de reflet de la réalité sociale et c'est là certainement la plus grande force de l'illusion. « À la façon des lunettes, les journaux fabriquent des non-vu à partir duquel le monde est vu » (Champagne, 1990, p. 244). Et pourtant, comme dans les jeux d'enfants, on fait « comme si »¹³ les médias étaient la place publique. L'efficace des médias tient en grande partie à cette dimension.

- 21 Si la sphère de la politique professionnelle et la sphère médiatique ont toujours entretenu des rapports étroits, la fin du siècle dernier a consacré un recouvrement important de ces deux sphères. Dans les années 1980 et 1990, une série de transformations se sont produites qui ont, à la fois, changé le rapport des médias à la politique et la relation des politiques avec les médias. Si, dans les années 1980, les médias se préoccupaient principalement de couvrir les processus électoraux et de suivre les disputes intra- et inter-partisanes qui ont caractérisé la vie politique de l'après 1983, peu à peu les médias deviennent en eux-mêmes une scène de l'affrontement politique (Landi, 1992). Dès lors les pratiques prosélytes tendent à se professionnaliser et à se médiatiser (Waisbord, 1995) ; les pratiques qui supposaient la coprésence des électeurs et des candidats vont perdre en importance au profit de la médiatisation de l'image des candidats et des sondages comme indicateurs de la lutte politique (Vommaro, 2007), qui vont remplacer les comptages des mobilisations et des meetings.
- 22 Cette construction de l'espace médiatique comme place publique à l'échelle nationale a progressivement décrédibilisé les politiques professionnels au profit d'experts, notamment économiques, ou de figures capables d'incarner ce qui semblait faire cruellement défaut aux politiques : la sincérité. Cette sincérité qui se construit comme une réalité non partisane et correspond à cette catégorie indéfinie des « gens » qui ne sont plus définis pas les identités politiques qui avaient jusque-là donné forme à la politique en Argentine. Les indécis sont sincères parce qu'ils n'ont pas d'idées derrière la tête ; la politique devient affaire des experts et des candides, non pas tant naïfs qu'individus libres de tout préjugé. Les médias se font les intermédiaires entre ces « gens » du commun et la classe politique, comme porte-paroles des premiers et lieu d'expression des seconds, mais aussi comme lieu de construction des problèmes publics, de leur visibilité et de leur définition. Un slogan d'une émission politique dans les années 1990 « *Lejos del poder, cerca de la gente* [Loin du pouvoir, proche des gens] » symbolise cette réalité que construisent les médias comme place intermédiaire sur laquelle l'opinion publique se représente à elle-même. Les médias ne s'exprimeraient pas en leur nom mais exprimeraient – au ras du réel – ce qui serait diffus dans le social. Ce qui se dit et se montre sur cette place publique médiatique opère un puissant effet de réalité qui donne à voir ce qui passe alors pour l'opinion publique. Cette fiction opérante provoque une série de tensions dans la représentation par le caractère filtrant de cet espace de visibilité. « *Señores de TN : yo también soy la gente* »¹⁴ [Messieurs de TN¹⁵ : moi aussi je suis les gens] », pouvait-on lire sur une pancarte dans une manifestation en avril 2008 dans le cadre du conflit sur la taxation des exportations agricoles. Pouvoir être reconnu comme « opinion publique » dans les médias est un enjeu tout aussi important que d'être représenté dans les espaces politiques institutionnels.

- 23 Les médias mettent en place une série de dispositifs orientés dans le but de faire émerger cette « parole vraie », cette « opinion publique diffuse » : les sondages bien sûr, mais aussi nombre d'émissions qui « donnent la parole » et rendent visibles les « questions de société » (Darras, 1998). Et si l'on peut mettre en doute le caractère public de l'opinion qui est alors mise en scène, elle fonctionne « comme si » elle l'était et cela suffit pour faire sens. L'autoreprésentation des représenté.e.s se trouve de fait transformée en représentation médiatique, sous la forme « d'expression de l'opinion », sous la figure des « gens », pour entrer dans le champ politique. Ainsi, pour ceux et celles qui ne pourraient prétendre à être objectifs, qui ne pourraient démontrer une réalité, il ne reste qu'à incarner la réalité brute, être des corps sincères parce que situés, pouvant exprimer une douleur, un mal-être mais non nommer le juste et l'injuste. D'une certaine façon cette possibilité d'apparition, conditionnée, est une autre forme de mise à distance.

L'éternelle absence des représenté.e.s

- 24 Nous sommes en présence d'une situation complexe dans laquelle les dispositifs qui se mettent en place pour tenter de donner de la visibilité et de la présence aux représenté.e.s participent au final à la mise à distance d'une présence collective, politiquement articulée. Le 2001 a provoqué une augmentation des références aux représenté.e.s dans la parole parlementaire ¹⁶, on constate ainsi des progressions fortes de l'utilisation des termes issus de la racine de « citoyenneté », multipliés par trois entre 1998 et 2008. C'est aussi le moment où l'espace physique du Parlement s'entoure de grilles. La représentation doit, pour exister et exister légitimement, laisser à la porte tout en incluant. Cette double injonction contradictoire d'ouverture et de préservation de l'autonomie des parlementaires est intrinsèque à la représentation. C'est ce qui rend possible la formation des représentant.e.s en corps décisionnaire, en volonté nationale.
- 25 Prenons un dernier exemple en observant l'usage du champ sémantique de la citoyenneté. Celui-ci prend une importance particulière dans cette réflexion. Ce champ n'est pas d'usage traditionnel dans le discours politique argentin. Ainsi, dans son analyse des discours présidentiels des présidents Raul Alfonsín et Carlos Menem, Victor Armony ne relève pas d'usage significatif de cette dimension (Armony, 2000). Les notions totalisantes de « peuple », « Argentins », et « nation », sont préférées aux termes liés à la notion de citoyenneté. Isidoro Cheresky lie le développement de la question de la citoyenneté d'une part à l'hégémonie du référentiel démocratique pour penser et agir en politique, qui implique une appréhension de l'individu sujet de droit plus que des regroupements totalisants et, d'autre part, à la perte de pertinence des identifications à ces mêmes regroupements totalisants (Cheresky, 2006) ¹⁷. C'est pourquoi il est intéressant de s'arrêter sur deux utilisations particulières incluses dans ce champ sémantique. Une distinction très nette existe, dans la parole parlementaire, entre une utilisation passive et une autre, active, des dénominations.
- 26 Il est frappant de constater que si « le citoyen » ou « les citoyens » sont évoqués, dans la parole des parlementaires, comme porteurs de droits, c'est d'abord pour souligner, surtout au singulier, le déficit de réalisation de ces droits. Et non pour désigner un individu ou un groupe d'individus agissants. Ainsi, dans de multiples situations, il s'agit d'évoquer des manques, en termes de santé, d'éducation, de protection face aux vols et aux agressions ou, d'une manière générale, de faire référence à des injustices. Il est

question de faire valoir ses droits et surtout de souligner que c'est du devoir de l'État, de la puissance publique, de pourvoir à leur protection. C'est alors la carence de l'action publique qui est mise en accusation, la référence à la citoyenneté servant de point d'appui à la critique : le ou les citoyens ne sont donc pas ces individus autonomes qui peuplent la littérature des sciences politiques, mais des êtres démunis et en manque de protection. De manière complètement inverse, « la *ciudadanía* » [la citoyenneté], soit l'ensemble des citoyen.ne.s réuni.e.s, renvoie à un tout autre rapport avec le mandant. « *La ciudadanía* » réclame, exige et juge l'action des représentant.e.s qui sont ses mandataires. « *La ciudadanía* » est une entité convoquée dans le discours pour évoquer une puissance supérieure à celle de la Chambre, voire menacer les autres député.e.s qui pourraient s'écarter des demandes de celle-ci. Alors que l'acception au singulier renvoyait à la fragilité, cette seconde dimension renvoie au contraire à une idée de puissance. Si le citoyen était une manière de convoquer dans le discours des singularités démunies, « *la ciudadanía* » renvoie à un ensemble abstrait qui fonctionnerait de la même façon que « peuple » ou « nation », soit des entités totalisantes qui donnent à voir une unité au-delà des divisions du corps social. Ainsi ce sont les représentations totalisantes du mandant qui sont dépositaires d'une puissance instituante là où le citoyen n'apparaît que comme être démuné nécessitant protection. Tel est le paradoxe du gouvernement représentatif qui met à l'écart les représenté.e.s et repose en dernière instance sur la mise en scène de leur présence. Cette tension fait de la représentation une pratique continuellement « en crise », c'est-à-dire, selon mon analyse, en déficit relativement à l'exigence démocratique de présence. Même après avoir été profondément questionnée, la pratique représentative s'organise sous une forme particulière d'inclusion et d'exclusion dans l'espace parlementaire et aussi dans ses prolongements :

- d'une part ladite « société civile », en l'occurrence les ONG qui se font les relais, parfois efficaces, des demandes, les transformant en propositions de loi, mais laissant en dehors celles qui ne peuvent pas prendre cette forme, parce que trop clivantes, trop « partisans » ;
- d'autre part, *la place publique médiatique* où la sincérité prime dans la mise en forme des torts. La place publique médiatique va agir sur le registre du reflet fidèle de la réalité où les « plaies vécues » par les « vrais gens » sont incontestables. De fait, sont valorisées comme « paroles vraies » et par là légitimes, les paroles dépolitisées qui se revendiquent comme apolitiques ou qui sont étiquetées comme telles.

Conclusion

- 27 Ainsi, nous avons vu que l'espace public parlementaire, un des lieux centraux de la représentation politique, est soumis à des tensions à la fois internes et externes et par là contraint à s'adapter. Entre concurrence et collaboration avec les organisations de la société civile, mis à mal dans sa fonction de dire « ce qu'il en est de ce qui est », le Parlement se trouve sans cesse dans une position paradoxale où il démontre sa robustesse tout en affichant un dysfonctionnement chronique. Le gouvernement représentatif semble ne pas pouvoir résoudre un certain déficit quant à l'exigence démocratique. En essayant de comprendre les positions de sujet rendues possibles par l'organisation de l'espace public (Habermas, 1993) nous constatons que l'apparition du représenté qu'induit « l'architecture » des espaces d'apparition tant parlementaire que médiatique, en ne permettant qu'une généralisation désubjective ou une subjectivation individualisante, maintient à distance le représenté incarné comme sujet collectif. Le

privilège de la prise de parole démodalisée, tentant de se rapprocher de l'idéal scientifique d'objectivité, renforce un agir gestionnaire professionnel. À l'inverse, l'individualité mise en avant depuis le raz du réel dans la sphère médiatique ne permet pas de généraliser, de faire du commun. De fait ces deux formes d'apparitions semblent laisser sans cesse à distance la possibilité d'une véritable « présence », non pas comme identification mais comme prise commune sur la politique. Le 2001 a profondément réorganisé l'offre politique selon de nouveaux clivages mais n'a pas produit un espace du politique où la question démocratique puisse se poser à nouveaux frais. Il est possible de voir les occupations de places en Espagne ou aux États-Unis, voire même dans une moindre mesure les dits « printemps arabes » comme s'étant confrontés aux mêmes limites qui ne peuvent plus être comprises simplement sous l'angle du dysfonctionnement temporaire. Comment dès lors prendre la mesure de l'exigence démocratique comme ayant partie liée avec l'émancipation et donc, *in fine*, avec la question de la puissance d'agir sur nos conditions d'existence concrète, cette puissance « qu'aucun individu isolé ne peut détenir, car elle ne trouve son origine que dans l'action commune de plusieurs » (Arendt, 1995, p. 49) et qui ne peut donc se trouver logée ni dans les formes singulières et malheureuses, ni dans les idéalizations totalisantes du gouvernement représentatif. Si nous considérons, dans l'étude des formes d'organisation du collectif, la pratique représentative fondamentalement comme une mise à distance, il est possible de sortir définitivement de la rhétorique de la crise pour d'une part, repérer les différentes formes d'agencement de cette pratique et, d'autre part, poser la question du contenu et de la forme de la démocratie à nouveaux frais.

BIBLIOGRAPHY

- ALCÁNTARA SÁEZ M. et al. (2003), *Democracia, desarrollo humano y ciudadanía : reflexiones sobre la calidad de la democracia en América Latina*, Rosario, Homo Sapiens Ediciones.
- ARENDE H. (1995), *Qu'est-ce que la Politique ?*, Paris, Éditions du Seuil.
- ARMONY V. (2000), *Représenter la nation : le discours présidentiel de la transition démocratique en Argentine (1983-1993)*, Montréal, Éditions Balzac.
- BALANDIER G. (2006), *Le Pouvoir sur scènes*, Paris, Éditions Fayard.
- BOLTANSKI L. (2009), *De la Critique . Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Éditions Gallimard.
- BRUSCHTEIN L. (2008), « Contraluce del contracorte », *Página/12*, 2 avril [En ligne] <http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-101693-2008-04-02.html>.
- CHAMPAGNE P. (1990), *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- CHERESKY I. (2006), *La Política después de los partidos*, Buenos Aires, Prometeo Libros.
- CHERESKY I., POUSADELA I. & ABOY CARLÉS G. (dir.) (2001), *Política e instituciones en las nuevas democracias latinoamericanas*, Buenos Aires, Paidós Ediciones.

- DARRAS É. (1998), *L'Institution d'une tribune politique : genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Assas (Paris).
- GUSFIELD J. R. (2009), *La Culture des problèmes publics : l'alcool au volant*, Paris, Éditions Economica.
- HABERMAS J. (1993), *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot.
- HEURTIN J.-P. (1999), *L'Espace public parlementaire : essai sur les raisons du législateur*, Paris, Presses universitaires de France.
- LANDI O. (1992), *Dévorame otra vez. Qué hizo la televisión con la gente, qué hace la gente con la televisión*, Buenos Aires, Editorial Planeta.
- LEYDET D. (2002), « Représentation et présence : la démocratie représentative en question », *Politique et Sociétés*, vol. 21, n° 1, pp. 67-88.
- MAINGUENEAU D. (1994), *L'Analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Éditions Hachette.
- MANIN B. (1995), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.
- MARIANI A. (2012), *De la Démocratie en Argentine : représenter le peuple après le 2001*, Thèse de doctorat, université Toulouse 2-Le Mirail.
- MINEUR D. (2010), *Archéologie de la représentation politique : structure et fondement d'une crise*, Paris, Presses de Sciences Po.
- O'DONNELL G. & P. SCMITTER (dir.) (1988), *Transiciones desde un gobierno autoritario, conclusiones tentativas sobre las democracias inciertas*, Buenos Aires, Ediciones Paidós.
- OGIEN A. & S. LAUGIER (2014), *Le Principe démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, Éditions La Découverte.
- RANCIÈRE J. (1995), *La Méésentente : politique et philosophie*, Paris, Éditions Galilée.
- RANCIÈRE J. (1998), *Aux Bords du politique*, Paris, Éditions Gallimard.
- RANCIÈRE J. (2000), *Le Partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, Éditions La Fabrique.
- RANCIÈRE J. (2009), « Les démocraties contre la démocratie », dans AGAMBEN G. et al. (dir.), *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, Éditions La Fabrique, pp. 95-100.
- ROSANVALLON P. (2000), *La Démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Éditions Gallimard.
- ROSANVALLON P. (2006), *La Contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil.
- ROSANVALLON P. (2008), *La Légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Éditions du Seuil.
- RUBY C. (2009), *L'Interruption : Jacques Rancière et la politique*, Paris, Éditions La Fabrique.
- SUTER A. (1997), « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 52, n° 3, pp. 543-567.
- VOMMARO G. (2007), « Histoire d'une conversion aux sondages », *Politix*, vol. 4, n° 80, pp. 157-177.
- WAISBORD S. R. (1995), *El Gran desfile. Campañas electorales y medios de comunicación en Argentina*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana.

NOTES

1. Le travail empirique de cette thèse porte d'une part sur des observations et des entretiens auprès de parlementaires et de membres d'ONG réalisés en Argentine au cours de l'année 2006, et d'autre part sur l'analyse, assistée par ordinateur, d'un échantillon représentatif des comptes rendus de sessions parlementaires ayant eu lieu entre 1998 et 2010 : échantillon constitué par les comptes rendus sténographiés intégraux de la moitié des séances plénières par année. L'échantillon de 9 600 pages et plus de 4 000 000 de mots a été analysé (après mise en forme) à l'aide du logiciel N-Vivo.
2. Les militaires s'imposèrent une première fois au gouvernement en 1930, une nouvelle fois en 1943, avec la « *révolución del 43* », en 1955, avec « *la revolución libertadora* », en 1962 avec la particularité que le gouvernement est alors assumé par un civil nommé par la Cour suprême, en 1966, avec « *la revolución argentina* » et enfin en 1976, avec « *el proceso de reorganización nacional* », soit cinq fois en moins de 40 ans avec toujours comme propos de pallier les défaillances des civils pour « rétablir l'ordre » et pour le bien de la Nation. De 1955 à 1976 aucun Président élu ne terminera son mandat.
3. Un substantif pour montrer que ce qui s'est passé ne tient pas dans des limites temporelles ou dans une définition univoque. Lorsqu'un événement ne tient pas tout entier dans le moment où il a lieu, que les mots varient et évoluent pour le désigner, quand ses conséquences s'étendent dans le temps et dans l'espace, on peut parler d'un événement historique. Je suis ici la définition d'Andreas Suter (1997).
4. C'est un ensemble de travaux qui sont mobilisés; citons (Rancière, 1995, 1998, 2000, 2009).
5. « Depuis une perspective intérieure, le cadre se confond avec la réalité dans son impérieuse nécessité » (Boltanski, 2009, p. 23).
6. Observer la parole parlementaire c'est explorer l'échantillon des comptes rendus des séances plénières par une lecture non linéaire. Il ne s'agit pas pour autant de postuler un discours occulte, échappant aux locuteurs mais bien de mettre à jour les invariants d'un discours (Maingueneau, 1994). L'échantillon réalisé a été nettoyé des éléments périphériques à la parole parlementaire (ordre du jour, point réglementaire) pour ne pas introduire de biais et les indications sur l'ordre de la séance (applaudissements, manifestations dans les galeries, etc.) ont été conservées mais isolées lors de l'analyse.
7. Je parle de « parole parlementaire » pour désigner la régularité des énonciations des représentants dans l'espace parlementaire, c'est-à-dire tout ce qui fait commun dans une série de prises de positions faites pour différencier.
8. Il s'agit là d'une autre logique de l'analyse qui part de la récurrence constatée, suivie d'une vérification par des recherches dans le corpus. Ces locutions ne recouvrent pas une surface importante du texte mais sont présentes dans la plupart des prises de paroles.
9. En l'espèce les éléments présents sur les sites des différentes organisations et des éléments édités autour de thématiques particulières, notamment celles qui sont liées à l'activité du Congrès mais aussi dans le cadre d'élaboration de projets de loi comme le mariage de personnes de même sexe (voté en mai 2010) et loi de régulation audiovisuelle (votée en septembre 2009).
10. Laura Alonso et Fundación Poder ciudadano (Argentine) (dir.), *El Congreso bajo la lupa 2004 : informe anual del monitoreo cívico de Poder Ciudadano*, Buenos Aires, Argentina, Konrad Adenauer Stiftung, coll. « Biblioteca Poder Ciudadano », 2005, 152 p. Document papier remis lors de l'enquête.
11. La traduction littérale de cette expression, « citoyen sur pied ou à pied », souligne, à mon sens, la distinction classante qui s'opère, davantage que dans une autre traduction possible qui serait « citoyen lambda ».
12. Je m'appuie ici sur un suivi de la presse (*P12*, *La Nación* et *Clarín*, trois quotidiens nationaux) focalisé sur le suivi de l'activité parlementaire ainsi que sur des entretiens réalisés auprès de

chargé.e.s de relation presse dans les équipes parlementaires et dans les ONG. J'ai aussi suivi le traitement médiatique de trois groupes de protestation entre 2006 et 2012, qui ont tous cherché à intervenir dans l'espace parlementaire pour des buts et des raisons différents, l'un sur la question écologique, un autre sur une question de justice et le dernier sur la question de la sécurité. Pour autant, c'est avant tout les entretiens réalisés avec les parlementaires qui m'ont conduit à considérer cet espace de cette façon.

13. De la même manière Joseph Gusfield évoque le « comme si » dans le processus de dramatisation des problèmes publics (Gusfield, 2009, p. 87).

14. Luis Bruschtein, « Contraluce del contacorte », Página 12 (Argentine, 2 avril 2008), sect.. El Pais, <https://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-101693-2008-04-02.html>.

15. Télé Noticias : chaîne câblée d'information continue, dépendante du groupe Clarín.

16. Calcul issu du relevé dans l'échantillon des différentes dénominations par lesquelles étaient nommés les représenté.e.s. Ce travail a permis un découpage du corpus autour des occurrences et une analyse des segments de textes ainsi extraits. Ainsi peuvent se comparer à la fois des occurrences et des surfaces de texte relatives dans une période donnée. Cette seconde mesure permet de corriger les biais induits par le volume des discussions, les périodes de plus d'activité pouvant donner lieux à plus d'occurrences.

17. Notamment l'introduction « *La ciudadanía en el centro de la escena* », pp. 11-23.

ABSTRACTS

Political representation continues to be a problem in our societies. Constantly questioned, constantly in "crisis", it does not constitute a clear and definite practice which makes its analysis difficult. Based on research on argentine's members of parliament and their discursive activity in plenary session. This article aims to show times; how representative practice is primarily a deficit with the democratic requirement. Over time representative government has proved its capacity to adapt, but it remains stuck in a paradox between delegation and presence.

La représentation politique ne cesse de faire problème dans nos sociétés. Continuellement questionnée, continuellement en « crise », elle ne constitue pas une pratique claire et définie, ce qui en rend difficile l'analyse. À partir d'une recherche sur les député.e.s argentin.e.s et l'activité discursive en séance plénière, cet article cherche à montrer comment la pratique représentative est avant tout en déficit avec l'exigence démocratique. Si le gouvernement représentatif a démontré qu'il était capable de nombreuses adaptations au fil du temps, il reste toujours pris dans un paradoxe entre délégation et présence.

Representar al pueblo. Exclusiones e inclusiones en el espacio público parlamentario argentino después del 2001

La representación política sigue siendo un problema en nuestras sociedades. Continuamente cuestionada, continuamente en "crisis", no constituye tampoco una práctica clara y bien definida, lo que dificulta su análisis. Basado en una investigación sobre diputados argentinos y sobre la actividad discursiva en el plenario, este artículo demuestra cómo la práctica representativa se encuentra en déficit frente a la exigencia democrática. Si bien el gobierno representativo ha demostrado ser capaz de adaptarse a lo largo del tiempo, sigue atrapado en una paradoja entre delegación y presencia.

INDEX

Palabras claves: representación política, teoría de la democracia, política, espacio público, Argentina

Keywords: political representation, theory of democracy, policy, public space, Argentina

Mots-clés: représentation politique, théorie de la démocratie, politique, espace public, Argentine

AUTHOR

AMÉRICO MARIANI

Docteur en sociologie, chercheur associé au LISST-CERS (UMR 5193), université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Toulouse (France) - mariani@univ-tlse2.fr